

Chapitre 1 : "Vous avez trop parlé"

26 février 2022

Ça commencerait comme l'histoire d'une administration qui aurait compris des choses. Elle aurait compris que lorsqu'un parent d'élève verse dans des mises en cause absurdes, il est bon de les peser. Que le réflexe "On va casser ce prof, puisque quelqu'un se plaint" peut être désastreux.

Ou bien, non : ça commencerait comme l'histoire d'une administration qui n'aurait rien appris.

Il y aurait une classe de 3e assez difficile, avec un esprit parfois odieux, chez certains. Il y aurait des professeurs un peu fatigués, mais qui tenteraient tout pour assainir la situation, pour être un peu respectés par les élèves.

Il y aurait une mère d'élève qui aurait décidé d'aider les professeurs... en leur faisant des leçons de pédagogie (parce que, peut-être, elle aurait des comptes à régler avec sa propre scolarité ? À voir.) et elle jetterait son dévolu sur l'un d'eux en particulier.

Elle lui enverrait des courriels.

Beaucoup.

Souvent.

Inquisiteurs.

Hargneux.

Et puis le professeur répondrait à ses questions, patiemment. Avec une courtoisie qu'il mêlerait d'un peu d'ironie, quand le ton accusatoire et menaçant deviendrait lassant.

Alors, elle écrirait.

Au rectorat.

Au ministère.

Partout.

Et même ailleurs.

Il y aurait une administration qui se dirait : Bon, voyons de quoi il retourne. On va demander à ce professeur ce qu'il en est.

Ou bien, non : il y aurait une administration qui se dirait "Ah, voici enfin l'occasion qu'on cherchait depuis si longtemps, quelle aubaine !"

(Dans ce cas, on imaginerait une administration tout entière obnubilée par un seul objectif : contrôler la parole des gens qui se permettent de penser, et de parler, et d'écrire, ici ou là.)

Un lundi soir, le professeur serait averti d'une inspection pour le surlendemain.
Il se dirait : "Ah ben c'est bien, ça. On envoie quelqu'un pour examiner le problème de cette mère d'élève, et ça va être l'occasion de mettre les choses à plat."
(On imaginerait un prof capable de penser ça, donc un peu con, bien sûr.)

Et puis, le mercredi... Ça commencerait par une inspectrice qui non seulement ne le soutiendrait pas, mais l'accuserait : le comportement de cette mère harcelante, c'était de sa faute. Et puis, ce serait une inspection classique, donc. Pour bien montrer à quel point il est fautif, à tous points de vue, et pédagogiquement aussi.

Alors le professeur ferait son cours, comme il l'avait prévu. Ce serait très simple et très efficace. Les élèves auraient fait un brevet blanc, alors il corrigerait le brevet blanc.
Il commencerait par relire le texte. Puis, avec les élèves, pour chacune des questions qui leur auraient été posées, il procéderait en deux temps.

1) Il écrirait sur le tableau les idées que les élèves donneraient. Comme ça, en vrac. Sans phrase. Juste les mots importants. En liste, en schéma, avec des abréviations. Il leur dirait : "Voyez, votre brouillon, il devrait ressembler à ça. Les idées, clairement organisées, mais sans phrase."

2) Ensuite, il leur montrerait comment on rédige la réponse. Il se mettrait à l'ordinateur (avec projection au tableau), et sous la dictée d'un élève proposant des phrases pour formuler la réponse trouvée, il écrirait. Par jeu, et comme il taperait vite, quand l'élève dirait "euh...", il écrirait aussi les "euh"...

Puis, en dialogue constant avec les élèves, on examinerait ce qui va, ce qui ne va pas.

Le professeur montrerait comment une phrase peut être allégée, précisée, éclaircie. Il prouverait à quel point une ponctuation cohérente améliore tout.

Et il ferait aussi la preuve, en *direct live*, qu'il est indispensable de se relire.

Et tout cela marcherait très bien.

Pour une des questions, le professeur dirait : "Voilà, c'est bon : on a fait une réponse satisfaisante pour ce qui était demandé, sur la composition de cette toile. Mais on va aller un peu plus loin."

Et, toujours dans un dialogue constant avec eux, il amènerait ses élèves à comprendre des choses un peu subtiles, sur ce tableau.

Il ferait encore l'erreur d'apprendre des trucs à ses élèves, quoi. Sur l'art, tout ça.

Viendrait l'entretien, après le cours.

On avait dit qu'on imaginait un professeur un peu con, mais pas totalement quand même. Il aurait compris déjà que cette descente n'était pas faite pour régler une difficulté avec une mère d'élève harcelante, mais était une mission pour le descendre, lui.

Alors il écouterait avec intérêt, pour savoir comment l'inspectrice allait s'y prendre.

Elle dirait	Il penserait	Il répondrait
Que c'était inutile de relire le texte au début de l'heure. Que c'était du temps perdu.	"La mission est de descendre, certes, mais il devrait y avoir moyen de le faire moins absurdement, non ?"	Qu'il est indispensable d'amener les élèves à comprendre l'impérieuse nécessité de parler du texte, et non des souvenirs qu'on en a.
Qu'il avait trop parlé.	"Ah... On reprend le bréviaire du socio-constructivisme, c'est mieux."	Qu'il avait constamment <i>dialogué</i> avec les élèves.
Qu'il fallait mettre les élèves en binômes et les laisser travailler.	"Tiens... le poncif des îlots est usé ? C'est bien de s'être rendu compte qu'il fallait changer un peu la rengaine. Des binômes, ça varie un peu."	Que ce cours, comme cela n'avait pas pu échapper à Madame l'Inspectrice, était une correction sur des questions auxquelles les élèves avaient déjà réfléchi et répondu. Que l'objectif - d'ailleurs atteint - était de montrer comment rédiger les réponses. Que les faire à nouveau plancher sur ces questions n'aurait aucun sens.
Qu'il avait expliqué des choses, à propos de la toile à commenter.	"Ah... on retombe dans la caricature du pédagogisme, on ne cherche plus à se renouveler, c'est dommage."	Qu'il avait effectivement expliqué des choses, dans ce dialogue. Que c'était un peu son métier, d'expliquer des choses.
Que 10 élèves n'avaient pas participé (elle aurait fait un petit schéma avec des croix et des ronds, pour bien montrer).	"Dix seulement ? C'est vrai que la classe a été très bien, aujourd'hui. Ils m'étonneront toujours."	Qu'une telle participation avec une classe qui dysfonctionne autant, c'était très bien. Que tous ses collègues pourraient le confirmer.
Qu'écrire les "euh", c'était une agression indigne.	"Mais c'est terrible, elle n'arrive pas à trouver quoi que ce soit d'intelligent."	Que ça amusait toujours les élèves, et que ceux-là avaient été amusés aussi.

Que le sujet était mauvais, parce qu'une question demandait de repérer une métaphore, et que ça ne se faisait plus.	"Si on m'avait dit un jour que des inspecteurs de lettres en arriveraient à considérer scandaleux qu'un professeur explique la métaphore... Quelle déchéance. Et la dame s'égare totalement, elle me reproche le sujet lui-même, maintenant."	Que c'était un sujet choisi par l'équipe des professeurs de lettres, qu'il leur transmettrait cette honte, à propos du truc démodé de la métaphore, là.
Que... il lui restait combien d'années ?	"Combien d'années à oser m'exprimer librement ? Autant que les dieux, s'ils existent, m'accorderont, s'ils le veulent."	Que... aucune idée. Qu'il ne comptait pas.
Que cette pédagogie, là, c'était la cause des problèmes dans cette classe.	"Hein ?"	Hein ?
Que... les formations à la réforme du collège.	"Hein ?"	Hein ?

La suite, ce serait donc une inspectrice qui mènerait très mal sa mission, en multipliant les maladresses. On lui aurait demandé de descendre et de casser, pas de donner des pistes de compréhension. Les chroniques sur les lamentables formatages de 2016... Ah mais oui... Elle aurait été chargée de mission, ou quelque chose ? Elle se serait reconnue dans certains des [propos grotesques](#) relevés à l'époque ?

Ce serait une inspectrice déclarant tranquillement qu'elle aurait été "*missionnée par la rectrice, elle-même sollicitée par le ministère*".

Ce serait une inspectrice racontant tranquillement qu'elle était déjà venue, secrètement, plusieurs semaines auparavant, examiner des classeurs d'élèves.

Elle aurait bien fait, d'ailleurs. Parce que l'improvisation pour trouver un problème dans un cours réussi, ce serait un échec pathétique.

Cela obligerait à partir en clamant, le dos tourné : "*Je reviendrai ! Je reviendrai !*"

Mais avec les classeurs, avec plus de temps pour réfléchir, elle aurait pu trouver enfin un peu quelque chose. Un chapitre qui ne correspond pas au programme.

Il suffirait de faire croire qu'un chapitre en plus, ça signifie ne pas faire le programme.

Il suffirait de considérer qu'atteindre les objectifs du programme avec - aussi - des textes qui ne sont pas dans une de ses entrées, mais qui accrochent bien les élèves, c'est ignominieux.

Et puis, ce serait un récit où le professeur apprendrait ensuite quelque chose d'encore plus hallucinant, sur les causes de cette expédition punitive.
Une histoire de lettre de cachet, pour ainsi dire.

Ce serait tellement baroque que la suite mériterait un autre chapitre.

Chapitre 2 : "Des enseignants plus respectés"

4 mars 2022

Il y aurait un personnage secondaire injustement laissé dans l'ombre dans le chapitre 1. (La langue est ainsi faite qu'une personne peut être principale et secondaire en même temps.)

Elle aurait été une simple complice dans une histoire dont elle n'aurait pas compris elle-même les enjeux.

Elle présenterait peu d'intérêt. Une petite aide technique lors de la mission secrète : "regarder les classeurs". Un peu de psittacisme dans la mise en cause inspectoriale sur le mode : "Vous êtes responsable des courriels de cette mère".

Mais, pour des raisons esthétiques, sa présence dans le récit hautement fictionnel aurait semblé très dispensable.

Or en fait : non.

(L'auteur bat sa coulpe.)

Voilà soudain qu'elle demanderait au professeur qu'il lui communiquât les courriels de la mère d'élève. Il serait assez stupéfait : pour la descente surprise, lorsqu'il croyait encore qu'elle était faite dans le but de s'informer, il aurait présenté une impression de l'ensemble de la correspondance, à l'inspectrice comme au personnage secondaire, et il aurait vu comment ni l'une ni l'autre ne l'avait emportée, ni même n'y avait jeté le moindre coup d'œil.

S'y trouvaient pourtant des indices objectifs et documentés de divers délires et de diverses affabulations.

Et puis, il comprendrait la volte-face. Encouragée qu'on l'ait écoutée aveuglément (*il faudrait plus tard amender cette expression*), la mère d'élève se sentirait désormais encouragée dans ses fantasmes de toute-puissance.

Elle irait chercher des tweets du professeur. Avec quelques contresens risibles, elle l'accuserait d'avoir souhaité la mort de son "chef" (le ministre). Elle continuerait la hargne avec d'autres accusations semblables.

Mais le professeur refusant désormais toute communication, elle porterait plainte contre lui. (*Dans un portrait psychologique, la querulence aurait manqué, et ce serait un élément à ajouter au tableau. Tant pis pour l'aspect caricatural.*)

Puis la mère d'élève déciderait de s'en prendre à un autre collègue. Elle écrirait à sa nouvelle cible :

"Pourriez-vous m'expliquer quel était l'intérêt pédagogique d'emmener ma fille seule dans la salle des profs et de faire une copie de son brevet blanc et de son corrigé ? Ne pouviez-vous pas faire cela seul ?"

Il y aurait donc un nouveau professeur légitimement abasourdi.

Choqué, même.

Il déposerait une main courante.

Le premier n'aurait été qu'incompétent, le deuxième serait pervers, ou quelque chose dans ce genre.

Il y aurait une réaction collective. Il y aurait le constat d'une double violence : celle de la mère d'élève, bien sûr, mais celle de l'institution, aussi - et surtout.

Ça commencerait à devenir révoltant, cette façon d'encourager les dérèglements.

On se souviendrait de propos (ceux qui enrichiraient le moment venu le chapitre 1), du type "*le président a eu vent... j'ai écrit au ministre... au rectorat... je rencontre l'inspectrice...*".

On saurait désormais que la lecture naturelle de ces phrases, interprétées d'abord comme celles d'une simple mythomane, était fautive. L'inspectrice avait confirmé, en disant "*je suis missionnée par la rectrice, elle-même sollicitée par le ministère*", que tout cela était à prendre au sens propre. Et on saurait déjà qu'une démarche irrationnelle aurait été écoutée avec intérêt, parce qu'elle aurait semblé exploitable, pour faire taire sur des choses sans aucun rapport.

On finirait par se demander si l'intervention d'un proche du président n'était pas à prendre au pied de la lettre aussi.

On n'oublierait pas que le réel peut quelquefois ne pas être vraisemblable.

On verrait en tout cas que la faute institutionnelle devenait objective, et qu'elle avait des conséquences graves.

L'incompétence, cette fois, ne coûterait la tête à personne.

(Ce récit-là était déjà fait, on n'allait pas plagier, quand même.)

Mais avec des professeurs moins solides, plus impressionnables, on se dirait que la veulerie et la violence institutionnelles auraient quand même pu être destructrices.

Et puis, il y aurait un président-candidat déclarant son vœu de professeurs "plus respectés".

Ce serait en bonne voie : plus respectés du tout, déjà, et depuis - au moins - cinq ans.

Il y aurait - forcément - un chapitre 3. Mais l'auteur serait hésitant, sur la suite.

Une institution qui comprendrait sa faute, la reconnaîtrait, et présenterait des excuses ?

Peu vraisemblable : on sait que ce n'est pas le genre de la maison.

Une institution qui comprendrait sa faute et s'enfoncerait ?

Plus crédible, oui.

Un changement de personnage en cours de route (la rectrice, remplacée, disparaissant de la fiction) n'aiderait pas à y voir clair.

L'auteur, qui n'aurait aucune imagination, attendrait que le réel l'inspire.

Chapitre 3 : "Brigitte"

7 mars 2022

Ce serait un chapitre concis, analeptique, avec un changement aspectuel - et un peu de name dropping.

Le professeur restait stupéfait que les propos confus d'une mère d'élève malveillante aient pu provoquer une telle réaction et une telle foudre, dans un ministère et un rectorat. Au-delà de sa mise en œuvre maladroite, l'expédition punitive semblait invraisemblable dans sa forme même.

Et c'était une nouvelle maladresse, commise cette fois par le personnage de la Principale, qui lui fournissait la clé : la mère d'élève avait écrit - aussi - à Brigitte Macron, dont le cabinet avait fait redescendre la missive.

C'était pour cela, la stupeur et les tremblements, au rectorat. Et donc ensuite le bruit et la fureur, sur le professeur.

Chapitre 4 : "Notes et variantes"

25 mars 2022

Ce serait une histoire tellement bizarre que l'auteur ferait le choix d'une esthétique résolument baroque, avec des "notes et variantes", comme pour une édition avec apparat critique, mais intégrées sous forme de chapitre.

Ajout donc d'une variante au chapitre 1, avec deux colonnes supplémentaires au tableau qu'il présentait.

On regrette que certains des éléments absurdes qui étaient dans la colonne de gauche (la question sur une métaphore, les "euh"...) aient été abandonnés : cela crée un déséquilibre, une rupture de symétrie.

Mais on n'est pas dans le goût classique, tant pis.

<i>L'inspectrice écrivait dans son rapport</i>	Le professeur commenterait (version courte... malgré les apparences)
<i><u>Éléments de contexte</u> : la visite conseil se déroule suite à l'envoi au cabinet présidentiel de Brigitte Macron d'un message de parents d'élève critiquant des propos que le professeur aurait tenus en classe.</i>	Précisons que le contexte donné ici (" <i>cabinet présidentiel de Brigitte Macron</i> ") n'avait jamais été dit. La "mission" confiée à l'inspectrice s'est constamment déroulée dans une absence totale de transparence, et c'est uniquement parce que la principale du collège a imprudemment révélé ce secret à des collègues du professeur qu'on se résout à sortir de l'obscurité. " <i>suite à...</i> " : quelle est la valeur institutionnelle et légale d'un tel "cabinet" ? En quoi une inspection peut-elle se justifier par un tel envoi ? La preuve est ici donnée d'une mission à charge, mais elle est présentée comme si la démarche était normale, anodine. " <i>des propos que le professeur aurait tenus en classe</i> ". On ne sait pas lesquels, mais ils ne semblent pas justifier de sanction puisqu'ils ne constituent que des " <i>éléments de contexte</i> ". L'inspection, où on semble confusément conscient que ces propos relèvent de l'affabulation, vise alors uniquement à trouver des éléments de sanction dans le cours. À aucun moment on n'imagine en effet pas que les critiques puissent être infondées. On est venu pour tenter d'illustrer les affabulations et

	<p>confusions d'une mère d'élève, on n'est pas venu pour s'informer ou pour comprendre.</p> <p>Des affabulations chez cette mère d'élève sont pourtant démontrées, il aurait paru assez sain de s'informer auprès du professeur plutôt que de les prendre pour paroles d'évangile, même si c'est dans une lettre "redescendue" par le cabinet de Brigitte Macron.</p>
--	---

<p><i>A notre arrivée dans la salle, avec Madame la principale, le professeur nous apprend que la correspondance entre cette mère d'élève et lui a commencé au mois d'octobre ; elle est nourrie et a pris un tour tel depuis quelques jours qu'il ne veut plus répondre et demande aux parents d'adresser désormais leurs courriels à la principale.</i></p>	<p>L'IA-IPR avoue n'avoir pas pris connaissance des messages envoyés par cette mère d'élève : curieuse contextualisation s'il en est, alors même que sa "mission" avait commencé plusieurs semaines plus tôt. Seule la lettre venue du cabinet de Brigitte Macron a donc été considérée.</p> <p>On est stupéfait que l'IPR mente aussi calmement, dans un rapport écrit, sur une situation qu'elle a pris soin d'ignorer : jamais le professeur n'a prétendu que la correspondance avait débuté en octobre.</p> <p>La correspondance complète, qui avait commencé le soir même des vacances de Noël, avait été imprimée et présentée par lui, lors de cette visite impromptue. Ni l'inspectrice ni la principale n'y ont jeté le moindre coup d'œil. Elles ont aussi laissé le document sur la table en partant.</p>
---	--

<p><i>Nous expliquons au professeur pourquoi nous regrettons que cette posture n'ait pas été adoptée plus tôt.</i></p>	<p>Cette phrase révèle une contradiction qui laisse pantois, mais qui illustre parfaitement pourquoi la "mission", dès son départ, a été menée de façon aberrante.</p> <p>En effet : pourquoi <i>regretter</i> qu'un professeur réponde aux courriels d'une mère d'élève? Dans ses réponses à la mère, le professeur est toujours resté courtois, malgré le ton parfois déplaisant des courriels reçus. Voici que dans son rapport l'inspectrice le présente implicitement comme responsable du déchaînement (lors de la visite, la principale a complaisamment acquiescé à cette accusation absurde, et pour le moins paradoxale).</p>
--	---

	<p>Lui reprocher d'avoir répondu n'a de sens que si on considère que la mère était dans une démarche irrationnelle, et que pour cette raison il aurait fallu l'ignorer.</p> <p>Mais si on considère cela, pourquoi se fier à ses propos, pourquoi ignorer totalement l'éclairage que le professeur et ses collègues auraient pu donner ?</p> <p>Tout se passe comme si on savait que la mère était dans une démarche aberrante, tout en voulant ignorer que ce soit le cas.</p> <p>Et la suite prouve effectivement que, même si on les sait sans fondement, la mission a pour but de chercher à étayer les affabulations de la mère.</p>
--	---

<p><i>La séance ne s'inscrit dans aucune séquence, il s'agit d'un temps de correction de l'épreuve commune de brevet blanc du collège.</i></p>	<p>La phrase "<i>la séance ne s'inscrit dans aucune séquence</i>" est implicitement à charge.</p> <p>La correction d'un brevet blanc ne s'inscrit pas dans une séquence, cela va de soi.</p> <p>Mais ici, on choisit de préciser l'évidence, comme pour suggérer une anomalie.</p> <p>(Rappelons par ailleurs que le travail par séquence n'est plus une obligation.)</p>
--	---

<p><i>Tiré du roman La promesse de l'aube de Romain Gary, le texte est projeté au tableau mais peu lisible.</i></p>	<p><i>"projeté mais peu lisible"...</i></p> <p>Il n'a jamais été question de travailler sur cette projection, qui n'est apparue un moment que parce qu'elle précédait les cadres préparés par le professeur, pour y écrire les réponses, sur son site pédagogique.</p> <p>Les élèves avaient le texte sous les yeux, dans le sujet imprimé.</p> <p>La remarque de l'IPR, sur la lisibilité d'une projection qui n'était pas à lire, est sans aucun fondement.</p> <p>Mais tout élément qui peut sembler à charge, même absurde, est écrit.</p>
---	--

<p><i>Il est lu par le professeur; laisser les élèves assumer la lecture du texte, en particulier les absents au brevet blanc, serait sans doute plus efficace pour les faire entrer dans la compréhension nécessaire à l'élaboration des réponses que l'on se propose de corriger.</i></p>	<p>N'importe quel professeur sait qu'une lecture par les élèves - sauf excellent lecteur - ne facilite précisément pas la compréhension. Un document sur la lecture analytique, <u>disponible sur le site de l'Académie de Strasbourg</u>, indique ainsi : "La lecture à voix haute par un élève comporte le risque d'une lecture trop fragmentée, hachée, liée à une première découverte du texte, y compris pour un bon lecteur".</p>
---	---

<p><i>On aborde la question 5, les élèves apportent quelques informations en lien avec elle, que le professeur rectifie, il relève lui-même le verbe dans le texte, et fournit la réponse attendue avec la question "est-ce le narrateur adulte qui parle ?" adressée à la classe. Après quoi le professeur rédige à l'ordinateur la réponse que les élèves recopient, tout en commentant le choix du temps verbal et en délivrant les éléments de son interprétation.</i></p>	<p>Oui, le professeur rectifie une réponse quand elle n'est pas exacte. L'inspectrice reste libre de tenter l'ironie là-dessus.</p> <p>Elle peut aussi désigner "<i>son interprétation</i>" en suggérant qu'elle est sujette à caution... Mais si le professeur faisait des erreurs sur le texte ou sur la langue, quand il apporte des éléments que les élèves ne repèrent pas, il faudrait prendre le temps de dire lesquelles.</p> <p>La mauvaise foi ici va plus loin, et confine à nouveau au mensonge.</p> <p>La méthode adoptée était :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écrire au tableau, schématiquement et sans phrase, les idées fournies par les élèves, dans un dialogue constant avec eux - Le professeur demandait ensuite à l'un des élèves de lui dicter sa proposition de formulation, qu'il tapait telle quelle à l'ordinateur - à partir de la réponse ainsi rédigée, il montrait aux élèves, toujours en dialogue avec eux, comment les phrases peuvent être améliorées, éclaircies, précisées. <p>La présentation que fait ici l'inspectrice "<i>le professeur rédige à l'ordinateur la réponse</i>", en ne disant pas que la première version est faite sous la dictée d'un élève, oublie totalement l'objectif (d'ailleurs atteint) du cours: apprendre à améliorer l'expression écrite d'une réponse.</p>
--	--

<p><i>Il applique seul la dernière partie de la méthode : "se relire", procédant à la lecture à voix haute des deux phrases notées au tableau.</i></p>	<p>Oui : il s'agit de convaincre les élèves qu'il est important de se relire, et puisque le professeur reproduit en dialogue avec la classe l'exacte démarche de la composition d'une réponse, avec toutes ses étapes, il relit quand la réponse est rédigée.</p> <p>Le reproche de l'inspectrice "<i>il applique seul</i>" est aberrant. Les éléments de réponse sont trouvés en commun. La première version de la réponse est dictée par un élève. On arrive peu à peu, par le dialogue, à une phrase plus claire. (Et oui : dans ce dialogue, il arrive évidemment au professeur de proposer lui-même une amélioration, en particulier par une ponctuation plus rigoureuse.) Enfin, pour compléter la démarche, le professeur relit.</p> <p>Que l'inspectrice n'approuve pas la démarche pédagogique serait une chose. Mais qu'elle se lance dans une caricature mensongère du travail effectué est une malhonnêteté inacceptable.</p>
--	---

<p><i>Enfin, le professeur rappelle qu'il faut tenir compte du barème et décrète qu'à ce titre, ce qui a été produit "est un peu léger" sans détailler en quoi. Ayant questionné les élèves sur la citation qu'ils pourraient ajouter à la réponse rédigée, il explique le rôle d'une citation, revient sur des éléments formels à respecter pour l'introduire dans un commentaire et conseille in fine aux élèves d'éviter de citer si cela nécessite une transformation grammaticale du texte. Quinze minutes se sont écoulées, au cours desquelles quatre élèves ont apporté chacun une réponse-mot ou de courtes formulations, pendant que le professeur</i></p>	<p>Le professeur "<i>décète</i>" que "<i>ce qui a été produit est "un peu léger" sans détailler en quoi. Ayant questionné les élèves sur la citation qu'ils pourraient ajouter..."</i> Une nouvelle fois, on constate une contradiction interne dans les propos de l'inspectrice : la réponse à la question "<i>en quoi ?</i>" est donnée immédiatement : sans <i>citation</i>, la réponse n'est pas suffisante. Le rapport revient plus loin sur ce "<i>manque de guidage clair</i>". A noter le choix du verbe "<i>décète</i>" qui taxe l'évaluation d'arbitraire, ce qui n'est pas sans renvoyer à une belle mise en abîme de l'inspection elle-même.</p> <p>La réponse était "<i>légère</i>" parce qu'elle devait s'accompagner d'une citation précise du texte. Le professeur ne "<i>décète</i>" rien : il alerte ses élèves sur la nécessité de tenir compte du barème et d'être plus précis dans les réponses quand ce</p>
--	---

<p><i>s'exprimait en continu. Le même scénario, avec une répartition de la parole similaire, amenant une suractivité du professeur et une activité de pure copie pour la majorité des élèves, va se répéter encore trois fois.</i></p>	<p>barème indique qu'un développement est attendu. En somme, il leur apprend à mieux réussir, ce que l'inspectrice semble considérer comme un arbitraire insoutenable.</p> <p>La formulation de départ continue à être donnée, à chaque fois, par un élève, qui la dicte au professeur. L'inspectrice, une nouvelle fois, préfère présenter cela comme une activité de pure copie... par les élèves. Ce qu'ils recopient, c'est la version finale seulement. Le reste, ils le dictent. Stupéfiant parti pris dans la présentation des choses.</p>
--	---

<p><i>Cette stratégie pédagogique, nommée "pédagogie explicite" par le professeur, favorise la passivité des élèves, qui est par ailleurs encouragée par les réactions et les réponses du professeur aux propositions avancées lorsqu'ils participent. En effet, toute bonne réponse est jugée imprécise, incomplète ou malvenue car "c'est pour plus tard".</i></p>	<p>Avec le modalisateur "est jugée" (et plus loin "une vérité toujours avancée comme telle par le professeur"), l'inspectrice laisse penser que le professeur fait erreur. Si tel était le cas, il fallait le détailler et justifier en quoi le professeur avait tort, car c'était montrer une incompétence professionnelle, ce qui aurait été d'une toute autre gravité que les réponses faites aux élèves. Il s'agit, en réalité, d'un exemple consternant de bienveillance obligatoire : quand une réponse est imprécise ou incomplète, il ne faut pas le dire.</p> <p>Même quand le professeur dédramatise l'erreur des élèves ("<i>c'est bien que tu fasses ça, ça montre ce qu'il ne faut pas faire</i>"), il est taxé de malveillance : "<i>mettre en exergue les défauts plutôt que les réussites</i>". Mais quelle réussite puisque l'élève s'est trompé ? Un bel exemple, en vérité, de bienveillance transformée en démagogie.</p> <p>Une fois de plus, on voit que pour l'inspectrice, un professeur digne de ce nom ne doit rien apporter à ses élèves.</p>
--	--

<p><i>"il relève lui-même le verbe [...] et fournit la réponse attendue" ; "il applique seul la dernière partie de sa méthode", "une suractivité du</i></p>	<p>Une critique constructiviste, d'autant plus amusante que l'IA-IPR reproche ensuite à la séance de correction d'être trop longue ("<i>on</i></p>
---	--

<p><i>professeur", "le professeur s'exprime en continu", "la passivité des élèves", "il n'attend pas que l'élève réfléchisse par lui-même", "s'empresse de rectifier et d'amender par lui-même"</i></p>	<p><i>s'interroge sur le nombre de séances qui seront nécessaires à ce "corrigé" si l'ensemble des questions est traité de la sorte")</i> ou la progression annuelle pas assez avancée ("<i>le rythme est clairement trop lent</i>"). A noter que la passivité et la lenteur ne peuvent évidemment être imputables qu'au professeur, et tant pis si le comportement de la classe est problématique dans les autres disciplines aussi.</p> <p>Maxime constructiviste : "<i>la construction du sens par la classe, autrement plus riche pédagogiquement que l'écoute du discours professoral</i>". D'ailleurs il est même dit qu'une réponse d'un élève est plus juste que celle du professeur...</p> <p>Le professeur ne s'exprime jamais "en continu", mais dans un dialogue constant avec ses élèves. L'inspectrice jugeait qu'il aurait été préférable de laisser les élèves réfléchir "en binômes". Propos particulièrement aberrants, pour des questions auxquelles ils avaient déjà réfléchi et répondu. L'objectif de la séance était de proposer un corrigé, élaboré en dialogue avec les élèves, et de leur montrer en temps réel comment passer de phrases parfois approximatives à une réponse claire.</p>
---	--

<p><i>Ayant réponse à tout, le professeur ne cesse de renvoyer aux élèves une image dégradée de leurs capacités de compréhension et d'expression, quand une validation de leur réponse partielle les amènerait à aller plus loin par eux-mêmes et les engagerait à travailler plus intensément tout en confortant leur confiance en eux.</i></p>	<p>Accusation grave (en gras) de manque de bienveillance qui n'est donc étayée... que par des reproches de détail sur des réponses imprécises, incomplètes ou malvenues.</p> <p>Ici encore, c'est le discours de la mère d'élève qui est repris, et on tente de l'accrocher à quelque chose. Mais l'aveu est dans l'implicite : <i>il faut renvoyer aux élèves une image positive de leurs capacités, quelles que soient leurs capacités.</i></p>
---	---

<p><i>Les questions portent à présent sur l'œuvre picturale Self portrait de Norman Rockwell. Répondre "non"</i></p>	<p>C'est encore un constructivisme chronophage qui est proposé avec <i>Self Portrait</i> de Norman Rockwell : demander à l'élève "<i>de justifier sa</i></p>
--	--

<p>à l'élève qui modalise son affirmation : "on pourrait croire que c'est son portrait" est moins formateur que de lui demander de justifier sa réponse par des indices si nombreux qu'ils le conduiraient à renoncer à l'hypothèse. Cela permettrait la construction du sens par la classe, autrement plus riche pédagogiquement que l'écoute du discours professoral.</p>	<p>réponse [erronée] par des indices si nombreux qu'ils le conduiraient à renoncer à l'hypothèse". Comme pour la lecture, on tient à privilégier tout ce qui égare et fait perdre du temps... Toute parole est présentée comme un "discours professoral". Le dialogue en cours est pourtant constant, mais il est plus frappant de faire croire à un "discours".</p> <p>À aucun moment l'inspectrice ne semble considérer qu'il est indispensable, quand on accuse ainsi quelqu'un de malveillance, d'étayer ses propos. On sent bien, en revanche, qu'elle reprend servilement les affabulations de la mère d'élève. Sans s'être jamais intéressée au fait que nombre de ses propos oscillent entre confusions et mensonges, l'inspectrice les prend comme paroles sacrées, et tente d'en trouver une illustration dans la séance observée. Pourtant, un simple dialogue sur ce sujet, avec le professeur et avec ses collègues, aurait permis un peu plus de lucidité.</p>
---	--

<p>Parfois, le rejet des expressions fournies par les élèves au profit d'une vérité toujours avancée comme telle par le professeur conduit à d'étranges renversements : réfuter la proposition d'un élève : "c'est un personnage" par l'affirmation : "c'est Norman Rockwell" est inapproprié, en effet, la formule de l'élève approche mieux la notion de représentation que celle que lui oppose le professeur.</p>	<p>En lien avec l'autobiographie, ce document était un autoportrait. Quand un élève parle de "personnage", il n'est nullement dans l'analyse fine (d'ailleurs menée aussi lors de cette même séance) d'un peintre qui se met en scène comme personnage.</p> <p>Il est simplement dans la situation de ne pas identifier que le peintre, représenté trois fois, se peint lui-même. Il dit "personnage" parce qu'il n'a pas repéré un élément essentiel de l'œuvre.</p>
---	---

<p>On note surtout le manque de guidage clair quant à la compréhension du barème ; les élèves ne sauront jamais en quoi la réponse à la question 5 peut être considérée comme trop "légère" ainsi que le professeur la</p>	<p>"esquisses au demeurant invisibles sur la photocopie fournie lors du brevet au collègue"</p> <p>Propos stupéfiants de malhonnêteté. C'est le professeur lui-même qui a expliqué aux élèves que certains éléments du tableau étaient peu visibles, sur les sujets de brevet imprimés en noir et blanc.</p>
--	--

<p><i>qualifie et je gage qu'ils ne saisissent pas pourquoi "on aura peut-être 6 points sur 6 au lieu de 4 points sur 6 si on fait une remarque sur la présence d'esquisses de l'autoportrait" esquisses au demeurant invisibles sur la photocopie fournie lors du brevet blanc au collège.</i></p>	<p>C'est bien pour cette raison que l'analyse complémentaire du tableau, à partir d'une image en couleurs et en haute résolution projetée au tableau, a été clairement présentée comme un supplément, quelque chose qui n'était pas demandé par la question du sujet de brevet.</p>
---	---

<p><i>La séance s'achève, pour toute activité, les élèves ont apporté des fragments du contenu des réponses rédigées par le professeur à trois des treize questions à traiter. Une première séance avait permis d'en aborder quatre. On s'interroge sur le nombre de séances qui seront nécessaires à ce "corrigé" si l'ensemble des questions est traité de la sorte, d'autant que ces deux premières séances ont été bien peu stimulantes pour les élèves.</i></p>	<p><i>"d'autant que ces deux premières séances ont été bien peu stimulantes pour les élèves" : en assistant à l'une, l'IPR peut donc faire un rapport sur l'autre.</i> C'est avouer le parti pris d'une telle inspection. Et c'est toujours ignorer complètement certaines caractéristiques de cette classe. La principale aurait pu donner un éclairage. Mais elle a jugé que son rôle était de participer à la mission "Brigitte Macron", et non de remplir sa fonction avec honnêteté.</p> <p><i>"les élèves ont apporté des fragments [...] à trois des treize questions" : c'est laisser entendre que seuls trois élèves ont participé, alors que quatorze élèves ont participé selon son compte-rendu oral, ce qui va quelque peu à l'encontre d'un professeur monopolisant la parole.</i></p>
---	---

<p><i>L'entretien est difficile dans la mesure où le professeur n'entre pas dans le dialogue. Il dit de lui-même qu'il parle "sans tenir compte de [mes] propos", et fonde une partie de ses réponses sur des implicites ad hoc imaginés pour introduire une partie du monologue qu'il déroule. Les notions évoquées - sans lien aucun avec ce que j'avance -, présentées en un système d'oppositions binaires,</i></p>	<p>Un entretien avec le professeur devient très facile, pour peu qu'on veuille le mener honnêtement.</p> <p><i>"Mes remarques sur la séance sont balayées par un "il va de soi qu'un sujet de DNB doit être corrigé" : les remarques en question ne sont pas explicitées.</i></p> <p>Elles contestaient le principe même d'une telle correction. Obnubilée par son idée de "binômes" (où les élèves travailleraient à nouveau sur un sujet auquel ils avaient déjà répondu...), l'inspectrice ne conçoit pas qu'un professeur fasse</p>
---	---

<p>sont souvent synthétisées en un terme : "Merieu" et les "îlots bonifiés" s'opposant à la "pédagogie explicite" dont la séance tiendrait, pédagogie qui "a fait ses preuves." Mes remarques sur la séance sont balayées par un "il va de soi qu'un sujet de DNB doit être corrigé."</p>	<p>une correction, et qu'il guide ses élèves sur la manière d'améliorer leurs réponses.</p> <p>On est dans une vision tellement caricaturale et dogmatique du socio-constructivisme que toute méthode ou connaissance apportée par le professeur paraît relever du péché. La lucidité sur la finalité même de l'enseignement semble totalement perdue.</p> <p>Une discussion aurait pu avoir lieu de façon constructive si l'inspectrice n'avait pas feint d'ignorer l'objectif et la méthode choisis pour cette séance.</p> <p>On peut juger et discuter une démarche en fonction de ce qu'elle est, pas en fonction de ce qu'elle aurait pu être si elle avait eu un autre objectif.</p>
---	--

<p>Nous revenons sur les propos qui sont reprochés au professeur, il m'explique qu'en effet il dit aux élèves qu'ils "n'ont pas le niveau", que c'est un fait "alarmant" et que "l'apathie hostile de la classe" l'amène à "comparer les élèves à des légumes", et à les assigner à cette image humiliante au nom de la contradiction qu'ils manifestent en bavardant. Apparait ici une posture éloignée de la mission du professeur de collègue, ce que nous avons signifié au professeur, en regrettant qu'il soit impossible de réfléchir avec lui sur ses pratiques professionnelles.</p>	<p>Il lui est reproché (en gras) "une posture éloignée de la mission du professeur de collègue" : dire aux élèves qu'ils n'ont pas le niveau, et que c'est alarmant, et qu'il leur faut travailler davantage, c'est "les assigner à cette image humiliante au nom de la contradiction qu'ils manifestent en bavardant".</p> <p>Dans cette perspective hallucinante, le bavardage deviendrait presque un acte de protestation pédagogique salutaire...</p> <p>Une fois de plus, on voit l'inspectrice tenter de justifier les propos de la mère d'élève, qui avait cru devoir envoyer au professeur un long exposé sur la pédagogie. Un autre exposé de pédagogie avait été également asséné à une collègue, lors du conseil de classe du premier semestre.</p> <p>La métaphore végétale rapportée ici avait été expliquée à l'inspectrice, qui la mentionnait en reprenant les propos déformés de la mère d'élève : "Il donne à ses élèves des surnoms de légumes". La réalité, c'est que, à deux reprises au cours du semestre, elle avait été faite aux quelques élèves qui, non contents de venir en classe sans documents ni affaires, comme ils le font aussi dans d'autres cours, prétendaient en plus perturber</p>
--	--

	<p>l'enseignement. Tous les collègues du professeur peuvent témoigner que ce type de comportement existe dans la classe. La métaphore était destinée à faire comprendre qu'un comportement végétatif doit aller au bout de la logique et donc inclure le calme.</p> <p>Malgré des explications clairement données, on voit ici que l'inspectrice présente cela comme une sorte de revendication, chez le professeur, d'appeler ses élèves "légumes".</p> <p>La malhonnêteté, une fois encore, coupe le souffle.</p>
--	---

<p><i>Nous lui rappelons que le code de l'éducation et les programmes actuels interdisent de confronter les élèves à un "niveau" unifié.</i></p>	<p>Une chose est sûre : le brevet des collèges confronte bien les élèves à un niveau unifié. Pour ce brevet blanc (corrigé par des collègues du professeur) la classe a atteint en français une moyenne de 37/100. Faut-il également blâmer les collègues correcteurs de présenter aux élèves une image humiliante, et de faire référence à un "niveau unifié" ?</p>
--	--

<p><i>Par ailleurs, nous lui signalons que les programmes ne sont que très partiellement traités dans une progression qui s'en écarte largement et dont le rythme est clairement trop lent. Deux séquences ont été menées alors que deux tiers de l'année sont écoulés et qu'un rythme approprié au collège permet d'en traiter huit ou dix par an. Les classeurs ne contiennent ni titres, ni problématiques assurant la cohérence de l'enseignement à l'échelle des séquences. Le genre de la nouvelle à chute est étudié pour lui-même, les connaissances abordées, essentiellement</i></p>	<p>Ce sont trois chapitres qui ont été menés, et à mi-février on n'est pas aux deux tiers de l'année, mais à un peu plus de la moitié.</p> <p>Reste que le rythme est lent, oui.</p> <p>Voilà enfin un reproche justifié. S'intéresser aux particularités de cette classe aurait permis de voir un élément d'explication, et de mieux comprendre l'imprécision de certains classeurs.</p> <p>Quant à l'autobiographie, c'est une narration spécifique, oui - évidemment. Et le lien entre les textes, malgré des vies - nécessairement - différentes d'un auteur à l'autre, a été dans ce chapitre la question simple et complexe à la fois : pourquoi raconter sa vie ?</p> <p>Ce n'est pas un hasard si le professeur a mené une comparaison de sept incipit, où chaque auteur</p>
---	--

<p><i>narratologiques, ne peuvent se rattacher à aucune des entrées du programme actuel. De même, l'autobiographie est étudiée comme une narration spécifique, dont la forme constitue le seul lien entre les différents textes abordés.</i></p>	<p>présentait ses motivations et son "pacte".</p>
--	---

<p><i>Enfin, on ne sait pas ce qui guide l'étude du film de Peter Brook Sa majesté des mouches, en lien avec la lecture du roman de William Golding. Pour l'instant, les élèves n'ont été confronté qu'à la prose - exception faite de deux poèmes à chute associés à la première séquence ; l'alternance des genres stimulerait mieux leur intérêt.</i></p>	<p>Pour savoir ce qui a guidé ce chapitre, il aurait suffi de s'informer auprès du professeur (précisons d'ailleurs que ce chapitre a été traité au pire moment du covid, lorsque une grande partie des élèves - et pas toujours les mêmes - était absente).</p> <p>Ce qui a guidé, c'est l'adaptation et ses choix. Cf. Les programmes de cycle 4 : "Lire et comprendre des images fixes ou mobiles [...] Relation textes littéraires, images illustratives et adaptations cinématographiques."</p> <p>Le thème même du roman (les effets de groupe) avait une vertu dans cette classe, et cela avait participé à son choix.</p> <p>Mais l'inspectrice n'était pas là pour échanger. Comme pour le reste, la volonté de s'informer a été totalement absente. Et, comble du paradoxe, la volonté de ne pas comprendre devient, dans le rapport à charge, un élément de reproche contre lui.</p>
---	---

<p><i>On note que les classeurs comportent un nombre insuffisant de pages de notes pour permettre de reprendre et réviser les chapitres traités. Les points de langues abordés par le biais de batteries d'exercices ne sont pas organisés en progression et l'on s'étonne de n'y trouver aucune trace de l'étude de la phrase complexe, les questions de brevet et le</i></p>	<p>Les points de langue sont toujours constitués de quatre phases:</p> <ul style="list-style-type: none"> - observation - leçon - exercices - évaluation <p>On se demande comment la "visite secrète" pour examiner des classeurs a pu conduire à ne voir dans les documents que des "batteries d'exercices".</p>
---	---

<p><i>programme de l'étude de la langue au lycée accordant beaucoup d'importance à ce domaine que l'intelligence de la langue doit conduire à privilégier.</i></p>	<p>Pour la phrase complexe : rien n'indique qu'elle ne sera pas étudiée dans les prochains cours. C'est comme si on reprochait au professeur de n'avoir pas fini le programme annuel à mi-février. Par ailleurs, l'enseignement de la langue suit une progression rigoureuse. Si l'inspectrice ne la saisisait pas, il suffisait là encore de la demander. Il est difficile d'aborder la phrase complexe quand les élèves ne font pas la différence entre adverbe et conjonction. Il a donc semblé profitable de revoir les classes grammaticales, plutôt que de construire sur un terrain trop mouvant.</p>
--	--

<p><i>Quant aux évaluations, si le professeur se revendique partisan de l'enseignement explicite, cela ne se manifeste ni dans les consignes de travail qui ne figurent nulle part sur les copies, ni dans les remarques très floues qui accompagnent les notes : "trop vague" "lecture superficielle" "assez précis." Ces formules ne sauraient remplacer les conseils méthodologiques individualisés que toute évaluation doit amener pour aider l'élève à progresser.</i></p>	<p><i>"partisan de l'enseignement explicite"</i></p> <p>Lors de l'entretien, le professeur avait dit (explicitement...) qu'il ne se revendiquait pas de l'enseignement explicite (il l'a déjà exprimé ailleurs aussi). Se revendiquer de ce courant n'aurait d'ailleurs rien de honteux. Simplement, en pédagogie, il se trouve qu'il n'est doctrinaire d'aucune option, et laisse l'idéologie à d'autres. Face à un discours socio-constructiviste dogmatique, qui niait l'intérêt même de proposer une correction de brevet blanc avec démonstration collaborative de la méthode, il a fait remarquer que le professeur <i>montrant à ses élèves comment faire</i> (le "modelage", diraient les explicites) était une option pédagogique qui existe aussi, et c'est pour cela uniquement qu'il a évoqué un autre courant pédagogique que celui prôné par l'inspectrice, et présenté comme la seule voie autorisée par elle. Une idéologie qui se veut hégémonique, en plus.</p> <p><i>"remarques très floues"</i></p> <p>Les travaux d'expression écrite reçoivent toujours des appréciations bien plus précises que celles qui sont rapportées ici. Mais l'inspectrice, c'est manifeste encore une fois, ne cite que l'appréciation écrite sur une copie transmise par la mère d'élève, à propos d'un exercice rapide, celui qui avait inauguré</p>
--	--

	<p>l'interminable mise en cause, dans la correspondance... Malgré trois réponses à la même question, la mère a continué de ressasser sa déception pour ce court travail.</p> <p>C'est encore ce travail précis qui apparaît ici, à travers les appréciations citées, qui sont sur une copie d'un travail court, mais qui sont malhonnêtement présentées par l'inspectrice comme universelles.</p> <p>On reste dans le seul objectif de cette "mission" : tenter de donner du crédit aux récriminations d'une mère d'élève.</p>
--	--

<p><i>La posture professionnelle du professeur, regrettable dans la relation pédagogique qui frise parfois une condescendance préjudiciable au climat de travail, est critiquable dans les discours qu'il tient envers l'institution, comme nous avons pu le constater durant les formations à la réforme du collège.</i></p>	<p>Voici une conclusion en forme d'aveu. C'est clairement exprimé : on ne critique pas l'institution.</p> <p>Avec un aplomb et une maladresse invraisemblables, l'inspectrice confirme par écrit ce qu'elle avait révélé durant l'entretien : elle est ici dans un esprit de vengeance, pour un compte-rendu de formation (probablement la "Journée 4") qu'elle a dû animer 6 ans plus tôt, alors qu'elle n'était pas encore inspectrice, ce qu'elle n'est devenue que plus tard... dans la même académie.</p> <p>(On se demande d'ailleurs si une mobilité plus importante, dans ce type de carrière, ne serait pas plus sain.)</p> <p>À l'époque, une démarche avait déjà été tentée pour sanctionner le professeur, à cause de ses comptes rendus sur ces journées de formation. Il avait dû rappeler deux droits hérités de la déclaration universelle des droits de l'homme, et intégrés au préambule de la Constitution : celui d'opinion, celui d'expression.</p> <p>Et l'administration avait fait marche arrière, renonçant à lui contester ces deux droits.</p> <p>Il est absolument incroyable que six ans plus tard, alors que la Constitution n'a pas changé, l'inspectrice tente de lancer un nouvel assaut sur ce thème.</p>
--	---

<p><i>Nous demandons au professeur d'appliquer les programmes et de conduire une progression selon un meilleur tempo et lui annonçons une prochaine visite conseil pour la fin du mois de mai.</i></p>	<p>Il va de soi que le professeur, confronté à tant de mauvaise foi, et à une telle malveillance, refuse toute nouvelle visite menée par cette inspectrice, dont il attend plutôt des excuses.</p> <p>Venir tenter de nourrir les élucubrations d'une mère d'élève ne correspond en rien au travail bien compris d'un inspecteur, et un relai des récriminations par Brigitte Macron ne change rien à cela.</p> <p>La volonté complémentaire - satisfaire une vieille rancune - n'améliore pas la noblesse de la démarche.</p>
--	--

Chapitre 5 : "L'irréel du passé"

5 mai 2022

Une classe difficile : bon. C'est le métier.

Une mère harcelante : bon. C'est le métier.

Mais une troisième couche, avec une violence institutionnelle en obéissance aux caprices de la mère : non.

Parce que ***cela ne devrait pas être le métier.***

Le professeur, dans une analyse fine, avait pensé : "Ça va bien comme ça."

Il avait même tiré de son analyse une conclusion assez pertinente : "Stop."

Alors il avait écrit au recteur.

Ses mots, quoique pesés, étaient précis, forts.

Il avait dit la malveillance, la volonté de "casser" du prof sur l'ordre d'une mère, parce que l'injonction avait été relayée par Brigitte Macron. Il avait précisé la coïncidence d'une vieille rancune et d'une volonté de nuire chez l'inspectrice "missionnée".

Bref : il avait dit pourquoi la "mission" était indigne dans ses motivations, malhonnête dans ses méthodes, violente dans son exécution. Il n'avait pas précisé que - fort heureusement pour lui - elle avait été maladroitement menée, aussi.

C'était ce manque de subtilité qui lui avait permis de démontrer à quel point tout cela était honteux, inacceptable.

Et puis il avait attendu - longtemps - une réponse.

Comme elle ne venait pas, il avait fini par accepter les sollicitations de la presse, qu'il avait d'abord déclinées. Il avait pourtant honnêtement annoncé, dans la lettre au recteur, qu'il laissait l'option ouverte. On n'en avait pas tenu compte.

Pourquoi tenir compte de ce que peut dire un petit prof, vraiment ?

Alors, il y eut du bruit.

Alors, au rectorat, parce qu'on n'y aime pas le bruit, on avait fini par lui proposer un entretien.

Il y avait là des gens importants.

C'était un peu difficile de comprendre la ligne, à cause de tensions contradictoires dans le propos tenu. Il y avait un vœu d'apaisement (jusque là, ça partait bien : le professeur avait le même). Mais, dans le même temps, on évoquait l'idée d'ouvrir un deuxième front, pour tenter de justifier le premier autrement que par ce qui était pourtant établi : une rectrice avait obéi au cabinet de Brigitte Macron qui avait obéi à une mère affabulatrice.

On lui disait qu'il n'est pas anormal qu'un "usager" écrive ici ou là. Il répondait qu'il était bien d'accord, qu'il l'avait même exprimé devant un reporter.

Il rappelait, puisque ce n'était pas encore compris, l'objet de son accusation : certainement pas la mère, ni ses courriers, mais ce que l'institution en fait ensuite, quand elle les reçoit. Elle enquête, elle s'informe ? Très bien.

Elle décide une exécution, sans s'informer de rien ?

C'est là que ça n'allait pas.

On lui disait que c'était son interprétation, que c'était une "impression".

Il rappelait qu'il avait pris le temps de démontrer et de documenter. Il n'y avait aucune "impression". Il y avait le réel. Et les faits, même troubles, sont têtus.

Les gens importants racontaient qu'ils avaient fait la démarche de s'informer auprès d'anciens collègues du professeur, parce qu'ils étaient eux aussi devenus des gens importants. On laissait deviner une certaine déception : bien qu'il fût d'une autre sensibilité politique, même celui qui était devenu député n'avait dit que son estime.

C'était un peu difficile à comprendre.

Le professeur, bien que peu important, exprimait le désir d'avoir enfin une copie du courrier envoyé par le cabinet de Brigitte Macron. On refusait. Il disait son constat que le manque de transparence ne s'arrangeait pas. Il n'était que le premier concerné, après tout.

Alors on acceptait de lire une phrase. Il fallait écrire vite, pour prendre en note.

Du cabinet à la mère, donc :

"Soyez assurée que Mme la Rectrice vous tiendra directement informée de la suite qui sera donnée".

Tiens, se disait le professeur, voilà qui est contradictoire avec un très récent [communiqué](#) du rectorat à la télévision locale ([celle](#) qui pense que jeter un professeur en pâture en relayant des délires calomnieux est du journalisme).

Tiens, se disait le professeur, voilà qui est contradictoire avec les propos de l'ex-rectrice à une [journaliste](#) de Mediapart.

Mais il s'agissait de trouver un apaisement, alors il gardait ses réflexions pour lui. Il s'étonnait simplement, in petto, que les gens importants du rectorat prennent soin d'épargner une ex-rectrice qui, après les avoir mis en difficulté en décidant une mission aberrante, les lâchait (lâchement, donc) après son départ, en faisant celle qui n'est au courant de rien.

Le professeur n'était pas exactement un perdreau de l'année, et connaissait bien l'esprit feutré, qu'il avait observé dans d'autres ministères aussi.

Mais là, quand le hasard fait que la responsable rectorale d'une faute est mise à la porte (*le nombre d'aptonymes dans cette histoire...*) puis fait preuve de lâcheté ? Ceux qui ont été mis dans l'embarras restent fidèles quand même, vraiment ?

Alors que l'occasion se présente de reprendre un peu de dignité ?

Il fallait bien constater que : oui.

Cette magnanimité, chez les gens importants, quand même, hein.

On rappelait les propos ignominieux du professeur, tels que les avait déformés la mère. Un jour, en classe, il avait dit "salopard". Eh oui. Et il [l'assumait totalement](#). Surtout, il s'étonnait qu'on veuille un apaisement tout en repartant dans les mêmes erreurs : accorder du prix aux propos maternels. L'erreur de l'inspectrice (contester un droit constitutionnel, tous les six ans...) n'était pas assimilée non plus, puisqu'on ressortait le mythe d'un "devoir de réserve", à propos de la même vieille histoire.

Mais on faisait cela tout en affirmant un souhait d'apaisement.
C'était un peu difficile à comprendre.

On lui demandait ce qu'il proposait.

La réponse était simple. Une faute avait été commise. Il disait qu'il serait sain qu'elle fût reconnue, et qu'il ne serait pas incongru qu'elle donnât lieu à des excuses, car elle avait eu des conséquences graves. Oui, encourager les fantasmes de toute puissance chez un parent d'élève de ce type a des conséquences graves. Il faudrait commencer à le comprendre.

Le professeur précisait qu'il n'était pas psychorigide, que des euphémismes restaient possibles. On pouvait choisir des termes comme "erreur" plutôt que "faute", par exemple. On pouvait être plus imagitatif encore.

Et on l'a été.

On a choisi un irréel du passé.

Même lui aurait été acceptable : la phrase "Cela aurait **dû** se passer autrement", pour peu qu'elle fût écrite ou dite publiquement, ouvrait un implicite satisfaisant.

Mais la phrase "Cela aurait **pu** se passer autrement" n'était pas apaisante, non. Cela pouvait simplement signifier, par exemple, que la mission aurait pu être menée avec une stratégie mieux réfléchie, que l'inspectrice aurait mieux fait de ne pas écrire le nom "Brigitte Macron", que le personnage secondaire de la principale aurait pu avoir plus de lucidité, etc.

"Cela aurait pu se passer autrement"...

Certes.

Et ce chapitre *aurait pu* être un épilogue de deux phrases.

Épilogue

12 mai 2022

C'était une nouvelle rencontre.

Il y avait l'une des personnes importantes du chapitre précédent, accompagnant une personne plus importante encore.

Et puis, de la valetaille : les collègues du professeur, élus au CA. Et lui-même.

(Ah : il y avait le personnage secondaire, aussi. Oui, il lui semblait bien qu'elle était là. Ou peut-être pas. Il ne savait plus.)

Quelque chose ne changeait pas : l'usage de l'euphémisme.

Mais quelque chose changeait quand même, parce qu'on en créait d'autres, comme :

"Notre administration a des marges de progression."

En effet.

Les collègues disaient leur sentiment d'être "de la chair à canon". On leur répondait. Des considérations bienveillantes, certes, mais des considérations, quoi.

Quelques sophismes aussi, en protestant d'une innocence que personne ne contestait, puisqu'on savait que la "mission" avait été décidée par le personnage important précédent. Le professeur commençait à se dire qu'il ne trouverait ni matière à un épilogue, ni même matière à un nouveau chapitre.

Et puis - il n'avait pas peur de passer pour un imbécile - il feignit quand même un étonnement.

Il rappelait qu'il avait porté des accusations sérieuses, à propos de la "mission" et de celle qui l'avait menée. Il avait écrit "*servilité*", "*malveillance*", "*malhonnêteté*", etc.

Il disait la seule alternative qui lui paraissait exister : reconnaître qu'une faute avait été commise (si on admettait que c'était le cas) ou le qualifier, lui, de calomniateur (si on considérait que le cours des choses avait été banal et anodin).

Il feignit donc de s'étonner qu'on ne choisît aucune des deux seules solutions possibles.

Alors, on lui répondit par une phrase qui ne relevait plus de l'euphémisme.

C'était plutôt quelque chose comme une prétérition.

Non : stylistiquement, c'était un peu plus compliqué que ça.

Une prétérition au carré, en quelque sorte, où on dirait qu'on ne parle pas d'une chose qu'on laisse comprendre sans la dire.

Non : c'était un plus compliqué que ça encore.

Il lui semblait (peut-être surinterprétait-il) que la prétérition allusive s'accompagnait d'un souhait tacite qu'elle ne fût pas évoquée.

Alors, l'auteur de ce récit hautement fictionnel ne la mentionnera pas.

Il a bien conscience de décevoir son lecteur.

Mais il aime décevoir.

La prétérition allusive avec souhait tacite qu'elle ne soit pas mentionnée tiendra lieu d'épilogue, et suffira pour tourner la page.

Analepse

10 octobre 2022

Le problème, avec les subtilités rhétoriques et les diableries langagières, c'est que tout le monde n'est pas en mesure de les comprendre.

Après la prétérition allusive, le professeur avait affirmé vouloir "tourner la page".

Mais, constatant que le "personnage secondaire", loin de se faire oublier après ses fautes, n'avait toujours rien compris, et tentait même de récidiver, il décidait de revenir sur l'élément déclencheur qu'il n'avait pas révélé jusque là.

C'était un tweet :

30 nov. 2021

...

Puisque le recteur @ChanetJF de @acbesancon juge que @0683jc mérite d'être suspendu pour s'être exprimé sur un ENT à propos de l'assassinat de Samuel Paty, j'informe la rectrice @ElisabetLaporte de @acstrasbourg que j'avais fait exactement la même chose.

[#TousSuspendus](#)



Courrier hommage à Samuel Paty

[Télécharger \(.pdf, 606.2 ko\)](#) [Aperçu](#) [Ajouter au porte-documents](#)



9 oct. 2021

[Répondre](#)

À propos de Samuel Paty, je fais ici un simple rappel.

Il y a un an, lors de son assassinat, notre ministère, comme institution, s'est montré en dessous de tout.

Avant sa mort, et après sa mort.

Je tiens à disposition les documents qui prouvent que l'administration de l'Éducation Nationale ne l'a absolument pas soutenu, et a empêché ensuite de lui rendre un hommage digne.

Je dis ici mon sentiment : un an après, aucune injonction institutionnelle sur ce sujet n'a pour moi la moindre légitimité, ni la moindre valeur.

Que chacun lui rende hommage comme il l'entend.

Personnellement, je n'accepterai aucune prescription institutionnelle, ce qui sera - en soi - lui rendre hommage.

Le lendemain, le rectorat furibard téléphonait à la cheffe d'établissement.

Et plus tard, une rectrice avait cru voir une bonne occasion, dans le relais par Brigitte Macron d'une mère d'élève harcelante.

C'était comme des mises en abyme qui se mettraient en abyme.